



## CONDITIONS DE RESERVATION MOBILHOME

### Réservation de séjour :

Veuillez nous renvoyer le contrat de location ci-joint accompagné de l'acompte correspondant, soit 30% du montant du séjour augmenté de 25 euros pour frais de dossier. L'encaissement de votre versement ne sera effectué que si nous avons la possibilité de répondre favorablement à votre demande.

Dans l'impossibilité de disposer d'une location correspondant aux dates mentionnées, nous vous proposerons d'autres dates de disponibilités et si elles ne correspondent pas, votre acompte vous sera immédiatement restitué.

### Règlement du séjour :

A réception de votre contrat de location et de votre acompte, nous vous enverrons une confirmation de location. **Le montant total du séjour est payable 30 jours avant le début de la location. Les chèques vacances sont acceptés.** *Passé ce délai, à défaut du règlement, nous considérons votre demande de réservation comme annulée avec application des conditions précisées dans « annulation de séjour ».*

### Annulation de séjour :

En cas d'annulation, il vous sera retenu :

- les frais de dossier
- Un montant égal à 30% du coût intégral du séjour si l'annulation intervient plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.
- Le montant total du séjour si l'annulation intervient dans les 30 jours qui précèdent la date initialement prévue de votre arrivée.
- Le courrier d'annulation doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de la poste faisant foi. *En cas de départ anticipé, il ne sera fait aucun remboursement du montant de la location pour quelques causes que se soit. En cas d'annulation du séjour par l'exploitant, le remboursement intégral de la somme versée sera restitué au client.*

### Caution :

**Une caution de 150 € sera versée** par le locataire le jour même de son arrivé. Cette caution sera restituée à la fin du séjour ; après déduction si nécessaire des frais de remise en état des lieux ou remplacement du matériel manquant ou détérioré.

La somme de 50 euros sera retenue si le mobil home n'a pas été correctement nettoyé avant le départ.

### Nota : Important

**Les arrivées se font après 15h30 et les départs avant 10h00.** Les locations se font uniquement à la semaine du samedi au samedi. Les mobil home sont loués pour les personnes nommément inscrites sur le contrat de location. Toute personne non inscrite au contrat ne sera pas autorisée à séjourner sans l'accord de la réception, **Attention: Les animaux ne sont pas admis dans les locations.**

Assurance responsabilité civile obligatoire: Nos clients doivent être assurés en cas d'incendie, intempérie et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client. La société gestionnaire du camping décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'effets personnels qui interviendrait au cours de leur séjour,

### Informations complémentaires:

Linge de lit et de toilette non fournis

**Tous les visiteurs doivent impérativement se présenter à la réception dès leur arrivée.**

**La réception est ouverte de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30**

La piscine est ouverte de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 **les shorts sont interdits**

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur de camping beaurivage. Le consommateur ne bénéficie pas du droit de rétractation pour l'achat de prestation de service d'hébergement

Le paiement du droit de visite (tarif visiteur 5.00 € par personne et par jour) n'ouvre pas droit à l'accès de la piscine qui est strictement réservé aux résidents du camping. En cas de non paiement la somme devra être acquittée par le client accueillant les visiteurs.

**POUR LE BIEN DE TOUS SILENCE APRES 22h45**